REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OLORON-

SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

യയയ

SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2015

യ്യയ്

Présents:

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Monsieur André LABARTHE,
Monsieur Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Monsieur Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Monsieur André VIGNOT,
Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Monsieur Francis MARQUES, Monsieur Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Monsieur Didier CASTERES donne pouvoir à Monsieur Daniel LACRAMPE, Madame Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à Monsieur Gérard ROSENTHAL, 8 007. 2015 Madame Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Madame Henriette BONNET.

യയയ

SOUS-PRÉFECTURE OLORON S^{TE} MARIE

9 - <u>ACCEPTATION D'UNE OFFRE DE CONCOURS DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DE LA SALLE D'ESCALADE EDOUARD LOUIS</u>

Monsieur Pierre SERENA expose que l'association Le Mur souhaite offrir son concours au projet d'aménagement de la salle d'escalade Edouard Louis. Par courrier en date du 16 septembre 2015, elle offre à la Commune d'Oloron Sainte-Marie une participation d'un montant de 27 499,13 € H.T.

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE le présent rapport,
- DECIDE d'accepter l'offre de concours présentée par l'association Le Mur,
- PRECISE que l'offre de concours est annexée à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'offre de concours annexée à la présente délibération.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE ledit jour 05 octobre 2015.

Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH



AFFICHE LE 10/10/2015